



# SECONDE PROFESSIONNELLE NATURE JARDIN PAYSAGE FORÊT (NJPF)

## CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission se fait après la classe de 3<sup>e</sup>, à l'issue d'une procédure d'affectation informatisée (Inspection Académique) et en fonction des places disponibles.

Le dossier est instruit par l'établissement d'origine, mais nous vous conseillons fortement de prendre contact avec notre établissement pour convenir d'un rendez-vous à l'occasion des portes ouvertes ou à un autre moment.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

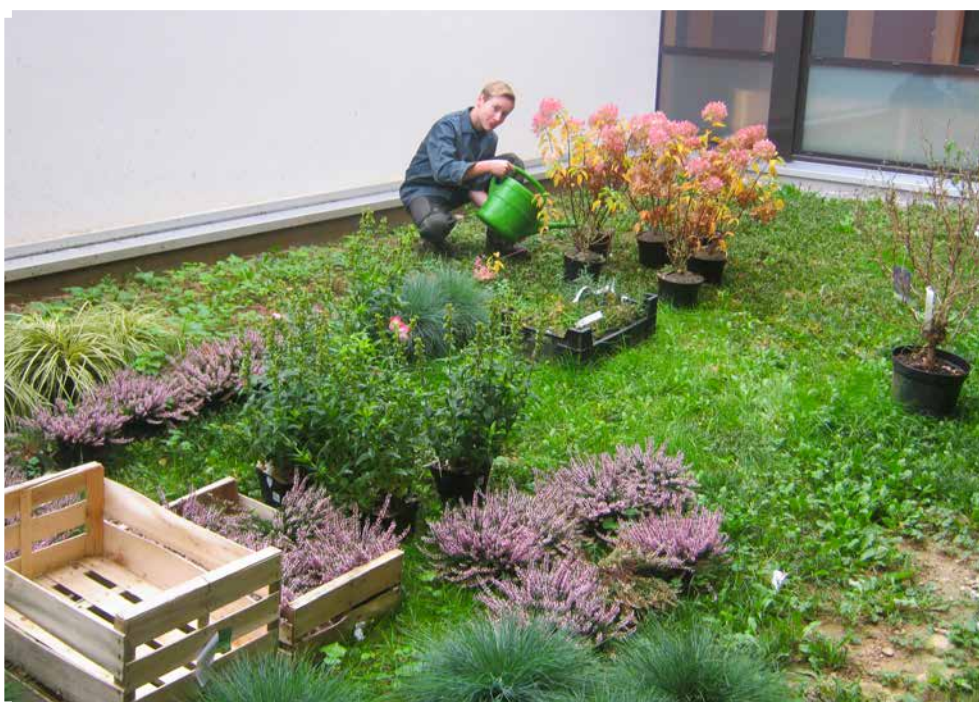
**La formation se déroule sur une année scolaire. Elle comprend :**

- Un enseignement général divisé en quatre modules (EG1 à EG4) 405 h,
- Un enseignement professionnel divisé en trois modules (EP1 à EP3) 345 h, (avec la possibilité de choisir l'EP3 soit en travaux forestiers soit en travaux paysagers)
- Des stages collectifs
  - 30 h d'éducation à la santé et au développement durable avec passage du SST (diplôme Sauveteur Secouriste du Travail)
  - 30 h de Travaux Pratiques Renforcés (TPR)
  - 30 h de Mise à Niveau (MAN) effectuées avec l'accompagnement personnalisé des secondes GT
- Des stages individuels en exploitation
- 6 semaines en exploitation forestière ou en entreprise de travaux paysagers, dont une prise sur les vacances.



**Quel métier après la Seconde Pro NJPF ? Une poursuite d'études est bien sûr naturelle et impérative.**

- Tous les métiers de la forêt et des parcs et jardins.
- En forêt : débardeurs, bûcherons, sylviculteurs...
- En paysage : élagueurs, paysagistes, maçons-paysagers, conducteurs d'engins, employés des collectivités territoriales...



**Quelle réussite aux examens dans l'établissement (apprentissage à Chateaufarine) ?**

- BEPA rénové : 100 % de réussite en Travaux Forestiers en 2013, 90 % de réussite en Bac Pro Travaux Forestiers en 2013.
- BP aménagements paysagers : 88 % de réussite en 2013.
- BP responsable chantiers forestiers : 87 % en 2013.

**RÉPARTITION HORAIRE HEBDOMADAIRE**

MATIÈRES GÉNÉRALES	
Français	2 h
Histoire-géographie	1 h
Sciences économiques et de gestion	1 h
Langue Vivante (anglais)	2 h
Éducation Physique et Sportive	2 h
Éducation Socioculturelle	1 h
Mathématiques	2 h
Physique-chimie	1 h
Biologie-écologie	2 h
Informatique	1 h
Accompagnement personnalisé	2 h

MATIÈRES PROFESSIONNELLES	
Agroéquipements	2 h
Techniques d'aménagements et forestière	3,5 h
Travaux pratiques d'aménagement ou forestier (au choix)	4 h
Enseignement à l'Initiative de l'Établissement	3 h
PÉRIODE EN ENTREPRISE : 4 à 6 semaines de stage (dont 3 prises sur la scolarité).	

Un accompagnement personnalisé existe depuis 5 ans, il permet :

- d'abord une formation aux méthodes d'apprentissage de base (organisation de son travail, comment apprendre, la prise de notes, s'exprimer à l'oral...)
- aussi un soutien et un approfondissement disciplinaires (matières d'examen)
- enfin une aide à l'orientation et à la construction du parcours personnel et professionnel

**DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES**

À l'issue de la seconde professionnelle, les élèves poursuivent soit par la voie scolaire dans un autre établissement, soit par la voie de l'apprentissage sur le site de Chateaufarine (Bac professionnel, BPA, BP).

À l'issue du Baccalauréat Professionnel, les élèves peuvent poursuivre en BTSA Gestion Forestière, Technico-commercial, Aménagements Paysagers puis en Licence professionnelle. De manière générale, les métiers possibles sont ceux de la forêt, du paysage et de l'environnement, suivant le module professionnel choisi (EP3) entre les travaux forestiers ou paysagers.



La restauration et l'hébergement sont assurés au lycée.  
L'internat peut être un facteur de réussite : 85 % des jeunes sont internes !

Les activités sportives et culturelles et le foyer des jeunes sont reconnus comme un point fort du lycée.  
Le foyer est géré par l'Association Sportive et Culturelle : des babyfoot, tables de ping-pong, un billard, une salle télé grand écran, des espaces jeux calmes et discussion...

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

LEGTA de BESANÇON  
2, rue des Chanets  
25410 Dannemarie-sur-Crète  
Tél. : 03 81 58 61 41 - Fax : 03 81 58 61 83  
E-mail : [legta.besancon@educagri.fr](mailto:legta.besancon@educagri.fr)  
Site : [granville.educagri.fr](http://granville.educagri.fr)

